



ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

La nouveauté de cette fin d'année est l'arrivée de la Fondation des Monastères sur les réseaux sociaux, à l'occasion d'une belle campagne de recherche de nouveaux donateurs. Ces plateformes, vous le savez, sont devenues incontournables pour se faire connaître mais aussi pour diffuser facilement et rapidement des informations. Nous comptons donc sur ceux d'entre vous qui sont présents sur ces plateformes pour nous aider à y développer notre visibilité.

Vous trouverez aussi dans ce numéro les projets candidats au Grand Prix Pèlerin du Patrimoine Monastique 2025. La soirée de remise des prix aura lieu le 18 novembre. Le nom du lauréat vous sera dévoilé dans la prochaine *Lettre* (février). En cette fin d'année, nous comptons sur votre soutien fidèle et généreux et vous souhaitons avec quelques jours d'avance un très bel Avent !

Faizandini
Madeleine Tantardini
Directeur



NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS DE TERRE SAINTE

Alors que nous rédigeons cette Lettre, nous apprenons avec soulagement la libération des otages et une trêve des combats. Quelle que soit l'évolution de la situation, celle des communautés reste fragile jusqu'à la reprise des pèlerinages.

Témoignage de Sœur Anne-Françoise du Carmel de Bethléem (juin 2025) :

« C'est vrai que la situation actuelle est difficile ici et nous aimerais tant pouvoir aider davantage ceux qui, autour de nous, sont en plus grande difficulté que nous. De notre côté, jusqu'à présent, nous pouvons tenir matériellement grâce aux dons que nous recevons de vous et de ceux venus d'autres carmels. De plus, la réalisation des panneaux solaires pour laquelle la Fondation des Monastères nous a aidées, nous vaut une économie extraordinaire : les factures sont passées à seulement 4 ou 5 € ! Nous avons aussi tout un groupe d'amis dans Bethléem avec une entraide sur le plan fraternel et spirituel. Cette année, la Providence nous a en plus envoyé une aide spirituelle très appréciée : un prêtre pour prêcher notre retraite annuelle. Merci de tout cœur de votre amitié et proximité qui nous font du bien. Je vous assure de notre prière depuis cette ville de Bethléem que nous aimons tous. »

La Fondation peut recevoir des dons affectés pour :

- **Monastère grec-catholique de l'Emmanuel** : Bethléem ■ **Carmels** : Jérusalem (Pater), Nazareth, Bethléem, Haifa ■ **Clarisses** : Jérusalem, Nazareth ■ **Frères Trappistes** : Latroun ■ **Sœurs de Bethléem** : Bet Shemesh (Bet Gemal), Laure Netofa, Deir Rafat ■ **Frères de Bethléem** : Tel Gamaliel (Maranatha) ■ **Bénédictines du Mont des Oliviers** : Jérusalem ■ **Bénédictines** : Abu Gosh (Sainte-Françoise Romaine) ■ **Bénédictins** : Abu Gosh (Résurrection) ■ **Dominicains** : couvent Saint-Étienne, Jérusalem

> **Dons en ligne** : fondationdesmonasteres.org

NOUVEAUTÉ !

Afin de faire connaître la Fondation des Monastères à un public plus large, celle-ci est désormais présente sur les réseaux Facebook et Instagram. Pour l'aider à développer sa visibilité sur ces plateformes, nous comptons sur ceux d'entre vous qui y sont, pour la suivre, aimer et partager ses publications.



La Revue de la Fondation



Sous la plume de Nicolas Warembourg, le dernier numéro de l'année (224) invite à plonger aux sources des monachismes orientaux.

En compagnie des Pères spirituels, adossés à l'Écriture Sainte, l'auteur chemine au Levant, dans les premiers siècles des expériences de vie monastique.

Abonnement en ligne :

fondationdesmonasteres.org, rubriques : LA FONDATION, puis Nos Publications, puis Revue.

Par courrier :

cochez la case sur le bon de soutien ou, pour acheter seulement ce numéro : par courrier uniquement, 10 €.

Ordre du chèque :

Fondation des Monastères.

Écrire au dos du chèque :

achat revue n° 224.

ATTENTION :

si vous souhaitez aussi faire un don, merci de régler votre achat (10 €) par un chèque différent de votre chèque de don afin de faciliter le traitement. Les deux chèques peuvent être envoyés dans la même enveloppe T.

VIE DE LA FONDATION

Grand Prix Pèlerin du Patrimoine, un partenariat qui a de l'avenir pour la sauvegarde du patrimoine vivant

Dans le prolongement de sa mission de soutien aux communautés religieuses, la Fondation se réjouit de participer, en qualité de partenaire mécène, à la 35^e édition du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine. Cette opération a pour vocation d'encourager et de valoriser les projets de préservation du patrimoine portés par des personnes passionnées et engagées. Elle réunit plusieurs acteurs de la sauvegarde du patrimoine, chacun étant mécène d'un prix. La Fondation des Monastères y a trouvé très naturellement sa place.

Un jury d'experts et des projets passionnantes

À chaque édition, une cinquantaine de dossiers venant de la France entière sont présélectionnés, témoignant de l'enthousiasme et de la passion des porteurs de projets engagés dans la défense du patrimoine de leur région. Le 13 juin dernier, Hélène Roux, Responsable des aides financières de la Fondation, participait, aux côtés des experts du Grand Prix, à la présentation des nominés et au choix des lauréats – « *un moment difficile* », reconnaît-elle, « *tant était remarquable la qualité des projets concourant dans chacune des sept distinctions* ».

La Fondation des Monastères a été très chaleureusement accueillie par les mécènes historiques et les organisateurs du Prix. Tous ont reconnu le patrimoine habité et animé par les membres des communautés religieuses comme partie prenante essentielle de la préservation du patrimoine en France. En sa qualité de mécène, la Fondation des Monastères aura donc l'honneur de gratifier un projet spécifiquement porté par une communauté.

Distinction	Mécène
Prix Pèlerin Ensemble pour le patrimoine	Fondation du Patrimoine
Prix Pèlerin de la transmission et du partage	Sauvegarde de l'art Français
Prix Pèlerin des médias	CFRT - Le Jour du Seigneur
Prix Pèlerin de la création et de la rénovation d'églises en Île-de-France	Les Chantiers du Cardinal
Prix Pèlerin de l'apprenti du patrimoine	Groupement des entreprises de restauration des monuments
Prix Pèlerin du patrimoine Chrétien en péril	Fondation Ordre de Malte
Prix Pèlerin du Patrimoine Monastique vivant pour demain	Fondation des Monastères

Si les monastères, les abbayes, les couvents sont d'abord des lieux de vie spirituelle, ils sont également, pour la plupart, au travers des communautés qui les animent, les témoins et les gardiens de joyaux architecturaux, artistiques et culturels. Nous souhaitons que ce prix soit l'occasion donnée à une communauté de faire découvrir la vie monastique à un public plus large et de valoriser un beau projet en recherche de financement. En soutenant cette opération, la Fondation des Monastères souligne le travail de sauvegarde et de transmission des communautés et réaffirme son rôle concret depuis plus de cinquante ans, grâce à ses nombreux et généreux bienfaiteurs.

PROJETS CANDIDATS AU PRIX DÉCERNÉ PAR LA FONDATION

ABBAYE SAINT-MICHEL DE CUXA



Ville : Codalet (66500)
Nombre d'habitants : 353
Département : Pyrénées-Orientales
Région : Occitanie

Au pied du Canigou, l'abbaye Saint-Michel de Cuxa est l'un des plus anciens et des plus prestigieux monastères bénédictins de l'espace catalan. Fondée à la fin du IX^e siècle, l'abbaye connaît un rayonnement spirituel, intellectuel et artistique majeur au Moyen Âge.

Témoin exceptionnel de l'art roman, elle conserve des vestiges architecturaux d'une richesse rare : crypte carolingienne, église abbatiale aux proportions monumentales, clocher lombard du XI^e siècle, cloître sculpté aux chapiteaux historiés. Aujourd'hui l'abbaye est à la fois un lieu de patrimoine vivant, un centre spirituel et un espace culturel ouvert à tous accueillant des dizaines de milliers de visiteurs et notamment des mélomanes à l'occasion du Festival Pablo Casals.

¹ De g. à dr, de haut en bas : Lionel Bonneval, Directeur Général de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français, Jean-Pierre Gaspard, Directeur Général bénévole Chantiers du Cardinal, Philippe Royer, Association des Journalistes du Patrimoine, Richard Boyer, coprésident du Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques, Benoît De Sagazan, Directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine, Philippe Bonnet, Conservateur en chef du patrimoine, Président du Jury, Anne-Louise de Rohan, responsable de la Communication Ordre de Malte, Catherine Lalanne, Rédactrice en Chef du Pèlerin, Yves Combeau, frère dominicain, chargé de missions au Comité français de radio-télévision, Sophie Laurant, journaliste à Pèlerin en charge du Grand Prix, Delia Balland, journaliste à Pèlerin, Hélène Roux, Aides financières à la Fondation des Monastères, Philippe Villeneuve, Architecte en chef des monuments historiques.



Le jury réuni le 13 juin dernier dans les locaux du Pèlerin 1.

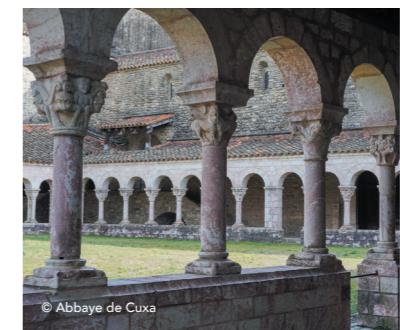
Un événement prestigieux

En raison de la nouveauté de ce partenariat, les communautés ont eu peu de temps pour monter leur dossier. Malgré cela, nous avons reçu quatre très beaux projets que nous vous exposons ci-après. L'un d'eux sera primé lors d'une soirée de remise des Prix le 18 novembre 2025. La soirée sera relayée dans les communications du « Pèlerin » mais aussi dans celles de tous les partenaires et de la Fondation.

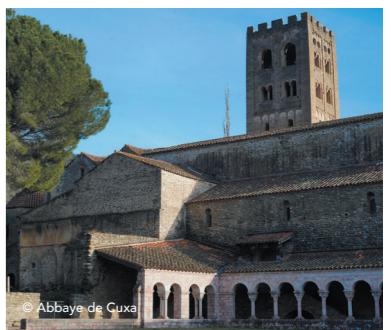
Une opportunité pour les communautés et pour la Fondation des Monastères

Un projet d'accessibilité

Depuis 2015, un vaste programme de restauration est engagé afin de préserver le site, renforcer son accessibilité au public dans le respect de son identité monastique et patrimoniale. Le projet actuel repose sur la mise en place de deux équipements principaux : un monte-personne reliant la billetterie au logis du Grand Sacristain, et un ascenseur intégré à ce même logis, permettant de desservir les trois niveaux ouverts à la visite. Le budget de ce projet est de 55 000 €.



© Abbaye de Cuxa



© Abbaye de Cuxa

L'ERMITAGE FRANCISCAIN DE LA CORDELLE



Ville : Vézelay (89450)

Nombre d'habitants : 464

Département : Yonne

Région :

Bourgogne-Franche-Comté



L'ABBAYE NOTRE-DAME DE BONNEVAL

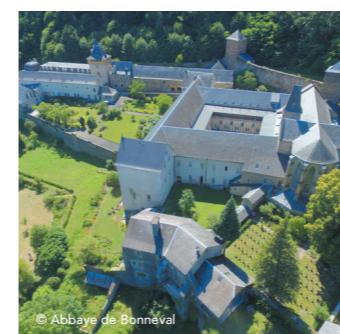


Ville : Le Cayrol (12500)

Nombre d'habitants : 253

Département : Aveyron

Région : Occitanie



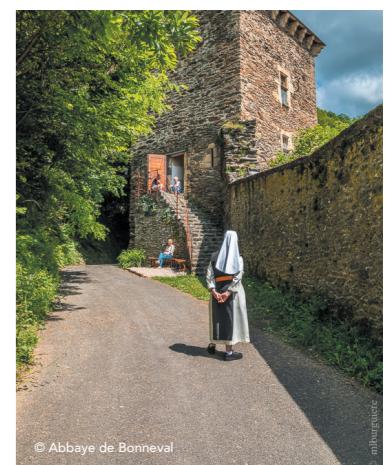
L'abbaye de Bonneval, nichée dans la vallée isolée de l'Aveyron, abrite une communauté de 25 moniales cisterciennes de plusieurs nationalités, âgées de 39 à 97 ans. Fondée en 1147, l'abbaye a traversé les siècles entre prospérité, destructions et renouveau. Depuis 1875, les sœurs perpétuent une vie monastique faite de prière, de travail et d'accueil, dans un lieu chargé d'histoire. Elles veillent sur un patrimoine architectural unique – dont une Vierge romane du XIII^e siècle – et souhaitent le préserver vivant, porteur d'un message spirituel et humain pour aujourd'hui.

Rénovation de la toiture de la Tour Saint-Jacques

Parmi les diverses fortifications du mur d'enceinte de l'abbaye, une tour carrée datant de la guerre de cent ans est mise à disposition des pèlerins de Compostelle, depuis de nombreuses années, à l'initiative d'un passionné du chemin, Léonard de Marsac. Le décès de ce dernier, la crise sanitaire et la vétusté des lieux ont entraîné la fermeture de ce lieu emblématique de 2020 à 2023. C'est alors que la communauté décide de le sauver et fait rénover les espaces intérieurs grâce à l'aide de son réseau de bénévoles. Depuis l'été 2023, les pèlerins y sont de nouveau accueillis, mais la toiture vétuste menace encore la pérennité du site. Une campagne de financement est en cours pour trouver les 50 000 € nécessaires à la restauration de ce patrimoine spirituel et historique, essentiel aux pèlerins du chemin de Saint-Jacques.



© Abbaye de Bonneval



© Abbaye de Bonneval

ÉGLISE NOTRE-DAME DU ROSAIRE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE MARSEILLE



Ville : Marseille (13006)

Nombre d'habitants :
877 200

Département :
Bouches-du-Rhône
Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'église Notre-Dame du Rosaire du couvent Saint-Lazare des Dominicains fut construite de 1867 à 1899 et consacrée en 1878. L'architecte Bossan a choisi un style éclectique d'inspiration romano-byzantine. La construction de l'église fut financée par les Marseillais eux-mêmes avec une contribution notable de Madame Noilly-Prat, femme d'affaires réputée. À peine installés, les frères furent expulsés en octobre 1880 puis de nouveau en 1903, lorsque l'État français saisit leurs biens, mais Madame Noilly-Prat racheta les bâtiments à l'État et les restitua aux frères dominicains lors de leur retour après la Première Guerre mondiale. Cela explique pourquoi les dominicains sont aujourd'hui propriétaires de cette église (et non l'État comme les autres églises de cette époque).



Le projet de rénovation

Malgré quelques travaux occasionnels, le bâtiment n'a jamais connu de restauration intégrale depuis sa construction. Des infiltrations d'eau ont endommagé plusieurs murs. Le bâtiment n'est pas en danger mais il est dans un état préoccupant c'est pourquoi les frères ont lancé, depuis plusieurs années déjà, un grand projet de rénovation par tranches. Aujourd'hui, il s'agit de restaurer intégralement les six chapelles latérales et le mur du fond de la nef (marbres, fresques, autels, éclairages) pour redonner à l'église ses couleurs d'origine. Cette tranche de travaux est budgétisée à 647 000 €.



LE DÉROULÉ DE LA SOIREE ET LE PROJET GAGNANT DU PRIX VOUS SERONT RAPPORTÉS AU PROCHAIN NUMÉRO !

Comment aider ?

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet fondationdesmonasteres.org

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak
Maquette : Claudine Sauvignet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 - fdm@fondationdesmonasteres.org - fondationdesmonasteres.org